

**INTITULE DU POSTE** ENSA VERSAILLES-2023-1421399-PROF SHSA cat 2

**INTITULE LONG DU POSTE** Professeur / Sciences Humaines et Sociales pour l'Architecture:/ catégorie 2

### ELEMENTS ADMINISTRATIFS

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
<b>Catégorie</b>	A
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP :
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	ERENS001 01/09/2024

### LOCALISATION DU POSTE

<b>Région</b>	Ile-de-France
<b>Département</b>	Yvelines
<b>Adresse</b>	5 avenue de Sceaux – 78006 Versailles

### EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ÉNSA Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignants. Le dialogue permanent entre les enseignants, l'administration et les étudiants entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet de s'adapter rapidement à l'actualité des problématiques soumises à la profession architecturale.

Les enseignants ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants, qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. Cette liberté, si elle peut être individuelle au départ, tend généralement à devenir collective. C'est ainsi qu'a été développée l'organisation du Master autour de trois questions triennales afin de proposer une géométrie adaptable pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités sans renoncer au collectif.

Trois principes fondamentaux organisent la formation en projet : la conception sur les grands territoires et le paysage du XXI<sup>e</sup> siècle ; la maîtrise d'un savoir-faire plastique en représentation du projet ; la transdisciplinarité qui croise l'enseignement du projet avec arts plastiques, les SHSA ou encore l'expérimentation technique.

L'ÉNSA Versailles propose également un master spécialisé, une formation HMNOP, une préparation au concours AUE, une formation post-master (Mastere), un double diplôme architecte-ingénieur et une formation professionnelle au diplôme d'État d'architecte (DEA).

### DESCRIPTIF DU SERVICE – *présentation des activités scientifiques de l'école*

La recherche se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, autour de quatre axes thématiques : Matières à expérimentation ; Métropolisation et développement territorial ; Héritage, patrimoine et création ; Espaces, corps et sensibilités. Les chercheurs, pour la plupart enseignants à l'école, entretiennent le lien indispensable entre enseignement et recherche.

L'ÉNSA Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec l'Université Paris-Saclay, ainsi qu'avec CY Cergy Paris Université, et plus particulièrement son École Universitaire de Recherche, avec laquelle elle développe le doctorat par le projet.

Le projet d'établissement s'articule autour de la création d'un plan étudiant, de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiées au logement et à la transition écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle).

L'ÉNSA Versailles se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui permet de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux.

## **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution**

L'enseignant(e) devra posséder une solide maîtrise des théories socio-anthropologiques liées à l'architecture et aux mondes urbains contemporains. Il lui faudra proposer des enseignements soucieux d'une approche interdisciplinaire, notamment entre le champ SHSA et la culture du projet architectural. Il ou elle devra également posséder une bonne expérience dans le domaine de la recherche, en particulier sur le rapport entre « territoire » et « projet », de façon à favoriser le développement de la recherche par le projet au sein de l'ENSA Versailles, en lien avec le LéaV, le laboratoire de l'ENSA Versailles.

### Cycle licence :

L'enseignant(e) devra dispenser des cours magistraux et des travaux dirigés à un niveau théorique et critique, en particulier autour des outils de l'enquête anthropologique, afin de développer une méthodologie pour une architecture *située*. L'enseignant(e) devra également permettre aux étudiants de comprendre ce qui produit aujourd'hui l'urbanité en mobilisant les outils de l'enquête ainsi que des sources adjacentes (littérature, image photographique). Sur ce point, il/elle devra leur permettre d'approcher au plus près les modes d'habiter en fonction des types de territoires (urbains, périurbains, métropolitains). Il/elle devra également intégrer à ses enseignements une réflexion liée aux situations de paroxysme et de crise qui traversent nos mondes urbains contemporains. Enfin, il/elle possèdera une vue d'ensemble du cycle et de ses enjeux pour coordonner des équipes d'enseignants et mettre en place des dispositifs pédagogiques efficaces autour des thématiques susmentionnées.

### Cycle master :

En cycle master, l'enseignant(e) animera des séminaires et des ateliers d'initiation à la recherche en approfondissant les thématiques du cycle licence. L'enquête, au cœur de la discipline anthropologique, devra être mobilisée en tant que processus de prise de connaissance du réel qui permet aussi l'analyse des ressources locales, des pratiques, de l'environnement culturel. L'enseignant(e) assurera le suivi des mémoires des étudiants. Il/elle inscrira son séminaire dans l'axe de recherche du LéaV « Métropolisation et développement territorial » mais pourra articuler ses enseignements avec les autres axes du laboratoire.

### Encadrement des PFE, coordination pédagogique, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école :

L'enseignant(e) devra intégrer les instances de l'École et participer activement à la définition et à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'ENSA Versailles, que ce soit dans son contenu ou dans les relations que développe l'École avec des partenaires extérieurs, notamment à l'international (partenariats et échanges internationaux). Il/elle devra aussi chercher à établir des liaisons entre ces activités de recherche et l'enseignement dispensé dans les trois cycles en participant aux réflexions menées dans la Commission Recherche.

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Nombre d'enseignants dans la discipline : 4 titulaires et 1 associé à temps plein

**Liaisons hiérarchiques :** Le directeur de l'ENSA Versailles

**Liaisons fonctionnelles :** La directrice des études et de la recherche

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

### - Expériences et compétences souhaitées

Les travaux de recherche du candidat ou de la candidate devront s'inscrire dans le champ de l'anthropologie des mondes contemporains, portant sur les sociétés occidentales et non occidentales.

L'École attend du candidat ou de la candidate qu'il possède une culture du projet, une bonne connaissance du monde professionnel des agences d'architecture et d'urbanisme et une expérience solide de collaboration et de recherche appliquée dans ces contextes.

L'École attend également du candidat ou de la candidate une bonne connaissance des métiers de l'édition afin d'être en mesure de valoriser les productions et la recherche émanant de l'École et du LéaV.

Si il-elle est titulaire d'une Habilitation à diriger les recherches, l'enseignant(e) pourra encadrer des travaux de doctorants engagés, notamment, dans la recherche par le projet. Il ou elle devra participer à la recherche de financements des thèses et assurer la tenue des comités de suivi de thèse. Il lui faudra aussi participer à l'organisation et à la coordination du séminaire doctoral et y prendre des responsabilités.

### 1 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant(e) devra mener des travaux de recherche en capacité de résonner et de trouver des échos avec les problématiques de recherche développées au sein du laboratoire de l'École, le LéaV, en particulier au sein de l'axe « Métropolisation et développement territorial ». Il ou elle devra être capable de construire des passerelles entre le Projet et la Recherche.

### 2 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Il est souhaitable que le candidat ou la candidate soit titulaire d'une Habilitation à diriger les recherches, soutenue dans le champ des sciences humaines et sociales, en anthropologie. D'une façon générale, l'École recherche un candidat capable de prendre des positions théoriques et critiques sur le monde de l'architecture d'aujourd'hui. Il serait souhaitable que la réflexion du candidat sur l'architecture ne se limite pas à un contexte académique. Il doit être capable de s'exprimer dans les supports les plus divers (revues de sciences humaines, d'architecture nationales et internationales, revues d'art ...), de faire sortir l'École hors de ses murs en organisant des débats pluridisciplinaires, en donnant des conférences devant les publics les plus variés et en menant une activité éditoriale permettant de montrer comment ses étudiants répondent, à travers leurs projets, à des problèmes de société. Le développement de l'École dans ses rapports à la société française et dans ses relations à l'étranger requiert un candidat porteur d'une voix dans la société civile et capable de traiter l'architecture en rapport avec de grandes questions de société face à des publics divers et variés.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ENSA

### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

### Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ÉNSA Versailles

## CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

[rh@versailles.archi.fr](mailto:rh@versailles.archi.fr)